

# Budget primitif 2021

Mardi 26 janvier 2021

Session de l'Assemblée départementale de la Haute-Garonne

# DOSSIER DE PRESSE

## Sommaire

<b>I - INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>II - UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE SANS PRÉCÉDENT.....</b>	<b>5</b>
<b>III - DES DÉPENSES SOCIALES EN FORTE AUGMENTATION.....</b>	<b>5</b>
<b>IV - DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE POUR RELANCER L'ÉCONOMIE.....</b>	<b>9</b>
<b>V - UNE GESTION VERTUEUSE QUI PERMET DE GARDER UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE.....</b>	<b>12</b>

## GEORGES MÉRIC :

### « Un budget de combat et de relance »

Mardi 26 janvier 2021, les élus du Conseil départemental, réunis en session, ont voté le budget primitif 2021.

Ce dernier budget du mandat, qui s'inscrit dans un contexte totalement inédit de crise sanitaire, économique et sociale, s'élève à 1 777,16 M€, en progression de + 3,28 % par rapport à 2020.

Budget 2021 :

**1 777,16 M€**  
**+ 3,28 %**

Le budget primitif 2021 confirme et conforte les grandes priorités politiques portées par la collectivité :

- **Œuvrer pour une société inclusive et solidaire**, par l'action sociale vers les plus fragiles et les plus démunis et par le développement équilibré de l'ensemble des territoires haut-garonnais ;
- **Œuvrer pour une société émancipatrice**, par l'accès à l'éducation et à la culture ;
- **Œuvrer pour une société durable de qualité de vie au quotidien**, en relevant le défi environnemental, la transition écologique mais aussi le défi du rythme de vie, de la mobilité ou du droit au logement ;
- **Œuvrer pour une société démocratique participative**, fondée sur le débat citoyen et la co-construction, tout en faisant vivre les valeurs, principes et vertus de la République.

La crise sanitaire a démontré la pertinence et le bien-fondé de ces orientations, ainsi que le rôle plus que jamais nécessaire du Département auprès des personnes les plus vulnérables, du monde associatif et des territoires.

Dans une période qui s'annonce difficile d'un point de vue sanitaire, économique et social, le Département continuera d'assumer pleinement ses missions de solidarité auprès des habitantes et des habitants, des acteurs et des territoires haut-garonnais.

Les crédits dédiés aux politiques de solidarité atteindront un niveau inédit de 875,57 M€, en progression de 5,21 % par rapport au budget primitif 2020.

# DOSSIER DE PRESSE

De même, l'éducation demeure un des axes forts de la politique départementale avec une évolution de 27,68 % des crédits dédiés, qui atteindront 138,53 M€ et permettront notamment de continuer la mise en œuvre du plan ambitieux de construction et de réhabilitation des collèges.

De plus, malgré les contraintes financières, l'enveloppe consacrée à la culture, à la vie sociale, à la jeunesse et aux sports est maintenue à un niveau équivalent à 2020.

En raison de la réforme de la fiscalité locale, qui prévoit le transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties au bénéfice des communes, et des conséquences de la crise sur les autres recettes fiscales, les recettes du Département seront en baisse de 0,45 % en 2021.

Heureusement, la gestion financière rigoureuse menée depuis 2015 a permis au Département de se désendetter et de disposer aujourd'hui de marges possibles d'endettement, malgré un contexte plus contraint.

C'est pourquoi, malgré une baisse de l'autofinancement en 2021, **le Conseil départemental a décidé d'augmenter ses investissements, pour les porter à 263 M€ contre 245 M€ en 2020**, afin de contribuer à la relance de l'économie locale en accompagnant les entreprises et en préservant l'emploi.

Le Conseil départemental dépasse ainsi les engagements pris au début du mandat dans le cadre du plan de développement « Haute-Garonne 2016/2021 » puisque à l'issue de l'exercice 2021, le montant total des investissements réalisés devrait approcher 1,2 milliard d'euros, bien au-delà des 1,02 milliard d'euros initialement prévus.

Le Département sera, par ailleurs, à l'offensive afin d'obtenir les crédits promis aux territoires par le Gouvernement dans le cadre du plan de relance national. Ces crédits ont notamment vocation à accompagner le financement des projets en lien avec la transition écologique, sujet sur lequel le Département est pleinement engagé depuis 2015. Outre les négociations déjà engagées avec la préfecture sur ce point, le Département veillera à répondre aux appels à projets qui seront lancés dans les divers domaines relevant de ses compétences et à relayer les appels à initiatives ouverts aux entreprises, agriculteurs, et associations du territoire.

---

**Solidarité :**  
• **875,57 M€**

**Éducation :**  
• **138,53 M€**

**Investissements 2021 :**  
• **263 M€**

**Investissements 2016/2021 :**  
• **1,2 milliards d'€**

---

## UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE SANS PRÉCÉDENT

Les mesures sanitaires successives de confinement et de couvre-feu ont plongé le pays dans une crise économique et sociale de grande ampleur, avec 2,7 millions de chômeurs au dernier trimestre 2020 (données INSEE) et 10 millions de personnes sous le seuil de pauvreté.

Avec une baisse du PIB de 18,9 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 (vs. 2<sup>ème</sup> trimestre 2019) le choc observé au cours du dernier semestre est six fois plus élevé que le choc le plus sévère depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale.

La mise en œuvre laborieuse de la campagne de vaccination en France et la reprise de la pandémie dans plusieurs pays continue de peser lourdement sur les économies et les sociétés.

De nombreux secteurs économiques se retrouvent dans une situation de crise sans précédent : commerces de proximité, hôtellerie-restauration, culture, tourisme, événementiel, etc. En Haute-Garonne tout particulièrement, l'intensité et la durabilité de la crise économique demeurent préoccupantes au regard de la crise du transport aérien qui pourrait perdurer jusqu'en 2023, voire 2025. Tous secteurs confondus, 81 % des entreprises accusent une baisse de leur chiffre d'affaires au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020. En moyenne, à fin juin, seulement 58 % du CA aurait été réalisé. Au global, 30 000 postes seraient menacés à court terme en Haute-Garonne.

## DES DÉPENSES SOCIALES EN FORTE AUGMENTATION

Dès le début de la crise sanitaire, économique et sociale, le Conseil départemental a déployé, en avril et novembre 2020, un plan d'urgences sociales de 70 M€, visant à lutter contre la précarité et l'exclusion, à préserver l'activité économique et l'emploi sur le territoire, à soutenir les acteurs associatifs, culturels et sportifs et à apporter un soutien financier et psychologique aux personnes isolées, les personnes âgées et les jeunes notamment.

### En Haute-Garonne :

• **30 000 postes menacés**

• **81 % des entreprises en baisse de CA**

# DOSSIER DE PRESSE

Face à une crise qui s'installe dans la durée et dont les effets se feront pleinement ressentir à partir de 2021, le Département a décidé de renforcer son budget en faveur de l'action sociale et de pérenniser de nombreuses aides Covid-19.

D'un montant de 875,57 M€, les dépenses sociales évoluent de + 5,21 % par rapport à 2020. Elles représentent 49,27 % des dépenses totales.

## LES DÉPENSES DE RSA EN HAUSSE DE 16,27 %

Les effets de la crise sur les dépenses de RSA ont été perceptibles à compter du mois d'avril 2020. En 2020, elles ont représenté 228 M€ contre 212 M€ mandatées en 2019, soit + 7,5 %.

En 2021, les allocations RSA sont estimées à 245 M€, soit une hausse de 16,27 % par rapport au budget primitif 2020. Pour la fin de l'année 2020, le nombre d'allocataires est estimé à 40 000 foyers, en hausse de 9 % par rapport à décembre 2019.

En 2020, le reste à charge à financer par le Conseil départemental de la Haute-Garonne est ainsi en forte augmentation avec + 19 M€ pour atteindre un montant de 80 M€.

Depuis 2013, l'Etat a procédé à la revalorisation du montant du RSA, à hauteur de +2% par an, sans verser de compensation aux Départements. Pour la Haute-Garonne, cette non compensation représente près de 100 M€.

C'est pourquoi, le Conseil départemental, à l'instar d'autres Départements, va demander au Tribunal administratif l'annulation du refus de l'Etat de compenser les 100 millions d'euros de revalorisation du RSA qu'il doit à la Haute-Garonne.

## LA POURSUITE DU PLAN D'URGENCES SOCIALES

### Reconduction des bons solidaires

Le Conseil départemental a créé en avril 2020 un dispositif d'aide aux personnes les plus précaires pour leurs achats alimentaires et d'hygiène.

Le Département a ainsi attribué près de 50 000 bons solidaires aux Haut-Garonnais, d'un montant de 150 € à 300 € en fonction de la composition du foyer. Ce dispositif exceptionnel sera reconduit en 2021 pour 7 M€.

### Dépenses sociales :

• **875,57 M€**  
(49,27 % du budget)

### RSA :

• **245 M€** (+ 16,27 %)  
• **40 000** bénéficiaires

### Plan d'urgences sociales :

• **7 M€** de bons solidaires  
• **3 M€** pour les associations  
• **3 M€** de fonds de précarité  
• **3,21 M€** de masques

# DOSSIER DE PRESSE

## **3 M€ pour soutenir le tissu associatif**

La situation sanitaire pèse lourdement sur le secteur associatif, qui doit faire face à d'importantes pertes financières du fait de l'arrêt de toutes les activités collectives. Pour soutenir ce secteur, pourvoyeur d'emplois, et dont les missions de solidarité et de vivre-ensemble sont essentielles, le Conseil départemental a créé, en mars dernier, un fonds exceptionnel de 3 M€, qui est reconduit en 2021. Plus de 900 associations, œuvrant dans tous les domaines en ont déjà bénéficié.

## **Un fonds de précarité de 3 M€ pour compenser les pertes de revenu des acteurs du territoire**

En avril 2020, le Département a créé un fonds de prévention de la précarité, doté de 3,5 M€, destiné aux personnes ayant subi une perte de revenus du fait de la crise sanitaire de la Covid-19. Cette aide à la personne, mise en place en partenariat avec les EPCI, les communes et les chambres consulaires, est comprise entre 500 € et 1 500 €. Elle est cumulable avec les aides de l'État et de la Région.

Elle bénéficie aux acteurs de l'économie locale les plus en difficulté, en particulier les travailleurs indépendants, les artisans, les commerçants, les professions libérales, les agriculteurs et les conjoints collaborateurs.

En 2020, près de 1 000 dossiers ont été déposés et 680 000 € d'aides attribuées.

Le Conseil départemental a décidé de prolonger ce dispositif jusqu'à la fin de l'année 2021.

## **3,21 M€ pour l'achat de masques**

Dès avril 2020, et bien que cela relève des obligations de l'État, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a pris ses responsabilités pour anticiper la pénurie de masques sur le territoire.

Au total, plus de 5 millions de masques ont été achetés par la collectivité pour protéger la population, les collégiens, les personnels de l'action médico-sociale et notamment les services d'aide et d'accompagnement à domicile.

En janvier 2021, une nouvelle distribution de masques « taille collègue », adaptés aux adolescents et fabriqués par une entreprise aéronautique à Toulouse, a été effectuée dans les 117 collèges haut-garonnais, à raison de 2 masques par élève.

Pour 2021, le Conseil départemental a provisionné un budget de 3,21 M€ pour l'achat de masques.

# DOSSIER DE PRESSE

## PROTECTION DE L'ENFANCE : 1<sup>ER</sup> BUDGET DES DÉPENSES SOCIALES

D'un montant de 209,12 M€, les dépenses pour l'enfance et la famille sont en hausse de 1,16 % (+2,39 M€) par rapport à 2020.

Face à l'afflux migratoire de ces dix dernières années, le Département de la Haute-Garonne a fait le choix de développer de nouveaux moyens de prise en charge de ces publics.

Bien que rien ne l'y oblige, le Conseil départemental est un des rares Départements à accompagner les mineurs isolés au-delà de leur majorité jusqu'à l'âge de 21 ans, dans le cadre d'un contrat jeune majeur.

Le coût de la prise en charge des mineurs non accompagnés pour la Haute-Garonne a fortement augmenté sur les 4 dernières années. Le 30 septembre 2020, 1 218 mineurs isolés étaient pris en charge par le SAMI.

Afin de répondre à cet afflux, le Conseil départemental a engagé la création de nouvelles places d'accueil et la mise en œuvre de nouveaux dispositifs :

- Création de 40 places en Maisons d'enfants à caractère social (MECS) ;
- Création de 30 appartements semi autonomes ;
- Création d'un Centre Éducatif et Professionnel de 40 places ;
- Création d'un centre d'accueil pour les situations complexes d'une capacité de 15 places ;
- Subventions à l'hôpital Marchant pour les publics présentant des troubles psychiatriques ;
- Création de 21 places pour les mineurs ayant des parents malades de la Covid-19 ou en relais des assistants familiaux et des parents hospitalisés.

## 54,4 M€ POUR SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

Dans cette période de crise, l'une des priorités du Département demeure le soutien au pouvoir d'achat des familles.

La collectivité, en accord avec la Région Occitanie compétente, maintient la gratuité des transports scolaires pour les 74 713 élèves de la Haute-Garonne de la maternelle à la terminale pour un budget de 48,40 M€ en 2021.

Le Conseil départemental propose également une aide à la restauration scolaire à hauteur de 100 % ou de 50 % selon les ressources du foyer. Cela concerne 20 400 collégiens pour un budget de 6 M€.

---

### Protection de l'enfance :

• **209,12 M€ (+1,16 %)**

### Transports scolaires gratuits

• **48,40 M€**

• **74 713 élèves**

### Aide à la restauration scolaire

• **6 M€**

• **20 400 élèves**

---

# DOSSIER DE PRESSE

## 51,24 M€ DE PARTICIPATION AU SDIS

En 2021, le Conseil départemental augmente sa contribution au budget de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 31) de 0,5 % pour la porter à 51,24 M€, à laquelle s'ajoute 2 M€ de subvention pour l'investissement.

## DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE POUR RELANCER L'ÉCONOMIE

Dès le début de la crise sanitaire, le Conseil départemental s'est mobilisé aux côtés des entreprises du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et de ses prestataires de marchés publics pour maintenir au maximum l'activité et l'emploi.

La collectivité a ainsi accordé une avance pouvant aller jusqu'à 60 % pour les marchés n'ayant pas fait l'objet d'un premier paiement ainsi que pour les futurs marchés publics de travaux à attribuer en 2020, ce qui représente un montant de 10 M€.

Afin de soutenir la relance de l'économie et de préserver l'emploi local, le Conseil départemental a décidé d'augmenter ses investissements, pour les porter à 263 M€ en 2021, contre 245 M€ en 2020, en progression de 7,46 %.

A travers sa capacité d'achat public, le Département soutiendra les chantiers générateurs d'emplois qui remplissent les carnets de commande des entreprises.

Grâce à la charte publique mise en place par la collectivité en 2017, 72,5 % des marchés bénéficient désormais aux entreprises de la Haute-Garonne et 85,1 % aux entreprises d'Occitanie.

Au total, les investissements directs ou indirects du Département représentent près de 4 000 emplois sur le territoire.

## LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DE 22 COLLEGES D'ICI 2027

L'éducation reste un des axes forts de la politique départementale, avec notamment la mise en œuvre du plan ambitieux de construction et de réhabilitation de 22 collèges d'ici 2027, pour un engagement pluriannuel de 320 M€.

### Investissements 2021 :

- **263 M€**  
(vs 245 M€ en 2019)
- **22 collèges construits et réhabilités d'ici 2027**
- **201 M€ pour les transports**
- **85 M€ pour la voirie**
- **53 M€ pour les Réseaux Express Vélo**
- **20 M€ pour le logement social**
- **5 Maisons de proximité**

# DOSSIER DE PRESSE

En janvier 2021, deux nouveaux collèges ont été livrés à Escalquens et l'Isle-en-Dodon, pour accompagner la croissance démographique de ces secteurs.

Six nouveaux établissements sont en cours de construction dont les futurs collèges de Saint-Simon et de Guilhermy à Toulouse, les collèges de Beauzelle, Cintegabelle, Seysses et la reconstruction de Rosa Parks à Toulouse.

## **340 M€ POUR AMELIORER LES DEPLACEMENTS DU QUOTIDIEN**

Le Conseil départemental, en tant qu'aménageur du territoire, est fortement engagé dans le développement des transports en commun, ainsi que des infrastructures routières et cyclables.

La collectivité participe ainsi au Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération toulousaine à hauteur de 201 M€.

Elle consacre également 85 M€ pour la sécurisation et l'amélioration du réseau routier départemental.

En 2021, le Département mènera notamment les chantiers de suppression du passage à niveau 196 d'Escalquens, de déviation des ponts de Ravi sur la RD46 à Bagnères-de-Luchon, des déviations des communes de Bessières et Ondes, ainsi que l'aménagement de 10 aires de covoiturage.

Afin de favoriser l'utilisation du vélo dans les déplacements du quotidien et de décongestionner la métropole toulousaine, le Département a également lancé une stratégie départementale des mobilités cyclables qui prévoit notamment la création de 7 premiers Réseaux Express vélo, représentant 51 km de voirie dédiée et sécurisée, à l'horizon 2025, pour un investissement de 53 M€.

## **20 M€ EN FAVEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE LA REHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL**

Le Département maintient le cap de la construction et de la réhabilitation de logements et intensifie ses efforts financiers pour répondre à la demande sociale de logement en hausse mais aussi pour soutenir l'emploi dans le secteur du bâtiment.

En 2020, le Conseil départemental a participé au financement de près de 1 246 logements sociaux et très sociaux familiaux, à la création de 200 places dans 6 résidences sociales, et à la réhabilitation de 907 logements de propriétaires occupants modestes et très modestes en mobilisant 15,3 M€ de subventions, dont 6,2 M€ sur fonds propres et 9,1 M€ sur fonds délégués par l'Etat.

# DOSSIER DE PRESSE

Sur l'ensemble des missions concernant le logement, le Conseil départemental a mobilisé 17 M€ en 2020.

**En 2021, le Conseil départemental va mobiliser 19,95 M€ pour le logement social, dont 17,87 M€ pour la création et la réhabilitation de logements sociaux, et 1,33 M€ pour le Fonds de Solidarité Logement.**

## LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITÉ

En réponse à la demande accrue des citoyens de services publics de proximité et d'un accompagnement à la dématérialisation des procédures, le Département crée 5 Maisons de proximité en 2021 : Montgiscard (décembre 2020), Verfeil/Montastruc (février/mars), Nailloux (février/mars), Saint-Lys (mars/avril), L'Isle-en-Dodon (avril/mai), Le Fousseret et Montréjeau (avril/mai).

Afin de permettre en urgence l'accès au numérique pour tous, le Conseil départemental s'est engagé à fournir le très haut-débit à l'ensemble des foyers haut-garonnais d'ici 2022, via Haute-Garonne Numérique, pour un investissement de 16 M€.

En parallèle, le Département porte l'ambition d'accompagner les Haut-Garonnais dans l'apprentissage et l'usage du numérique et va notamment procéder à partir de février 2021 à la distribution de « Pass numériques » pour favoriser la formation.

Les investissements indirects en faveur du développement d'équipements publics sur le territoire sont maintenus, dont 45 M€ alloués au MEETT, 20 M€ à la Ville de Toulouse pour la réalisation des écoles, des équipements sportifs et petite enfance et 26,8 M€ aux communes. Entre 2016 et 2020, le Département a ainsi soutenu la réalisation de près de 3 319 équipements publics.

## ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face à l'urgence climatique, le Département poursuit ses efforts pour réduire les gaz à effet de serre. Le 2<sup>ème</sup> acte de son plan départemental pour la transition écologique, adopté le 26 mai 2020, prévoit de nouvelles actions qui seront déclinées courant 2021, comme la préservation et la sécurisation de la ressource en eau, la création du Conservatoire des zones humides, la protection des grandes forêts de Haute-Garonne, le soutien à la production d'énergie renouvelable, la multiplication par deux des logements isolés ou encore le développement d'une alimentation de qualité et de proximité.

# DOSSIER DE PRESSE

## LA PROMOTION DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Au terme d'une année 2020 endeuillée par les attaques terroristes sur le sol français, le Département poursuit son action en faveur de la promotion du principe de laïcité. Le parcours laïque et citoyen dans les collèges, créé en 2016, s'impose comme un outil pédagogique indispensable au soutien des enseignants dans leur mission de transmission des valeurs et principes phare de la République. En septembre 2021, le Département étendra ce parcours, actuellement proposé aux 110 collèges publics et privés du département, aux 660 classes de CM2 de la Haute-Garonne qui scolarisent près de 16 600 élèves. Ce dispositif représente un budget de près d'1 M€ en 2021.

En 2021, le Conseil départemental engagera par ailleurs la création d'une Maison de la laïcité, qui sera un lieu de diffusion et de ressources.

Le Département s'attache également à préserver ses politiques ambitieuses en faveur de la jeunesse, que ce soit au travers de l'éducation, du sport ou encore de la culture.

## UNE GESTION VERTUEUSE QUI PERMET DE GARDER UN BUDGET A L'ÉQUILIBRE

**La gestion à la fois rigoureuse et ambitieuse menée par la collectivité permet d'absorber le choc induit par la crise sanitaire, une nouvelle fois sans augmentation de la fiscalité.**

### UN LÉGER REcul DES RECETTES

**2020 sera marquée par un léger recul des recettes estimé à - 0,45 %.**

Après un encaissement record en 2019 (289 M€), les droits de mutation, qui sont complètement dépendants de l'évolution du marché de l'immobilier, se sont relativement bien maintenus en 2020, en dépit de la crise, avec un produit de 280 M€ (- 2,5 % par rapport à 2019).

Par ailleurs, la collectivité perdra en 2021 la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties au bénéfice des communes, en remplacement de la taxe d'habitation.

# DOSSIER DE PRESSE

Cette taxe, particulièrement dynamique dans un département attractif comme la Haute-Garonne, sera remplacée par une part de TVA dont l'évolution est aléatoire et très sensible à la conjoncture économique.

Après une forte baisse entamée en 2013, les dotations de l'Etat, quant à elles, sont stables depuis 2017 et seront maintenues au même niveau en 2021.

## UNE CAPACITE D'EMPRUNT PRÉSERVÉE

La maîtrise des charges de fonctionnement depuis 5 ans a permis de dégager un niveau d'autofinancement de près de 140 M€ par an.

Cependant, à l'instar de l'ensemble des Départements, sous l'effet cumulé du repli des recettes de fonctionnement et de la hausse des dépenses de fonctionnement, l'épargne brute connaît une baisse entre 2020 et 2021. Elle est estimée à 94 M€ au budget primitif 2021, contre 142,1 M€ en 2020.

Depuis 2015, le Conseil départemental a réduit significativement l'encours de sa dette, qui s'élève aujourd'hui à 268 € par habitant, inférieur à la moyenne des Départements de la même strate s'établissant à 541 €. **La capacité de désendettement s'établit à 3,9 années, soit un niveau très en deçà de la valeur préoccupante de 10 années.**

Ce désendettement donne aujourd'hui au Département la possibilité de recourir plus massivement à l'emprunt pour continuer ses actions de solidarité et maintenir un niveau d'investissement significatif permettant d'accompagner l'économie locale dans un contexte économique très dégradé. En 2021, l'emprunt s'élèvera à 185 M€, contre 124 M€ en 2020.

**Aujourd'hui, le caractère extrêmement imprévisible de la crise, s'agissant aussi bien de sa durée que de la gravité de ses effets, rend très aléatoire toute prospective. Pour autant, contrairement à d'autres collectivités, le Département de la Haute-Garonne conserve des marges de manœuvre et peut s'adosser à la gestion vertueuse déployée depuis 5 ans.**

**Le Conseil départemental est en capacité de voter un budget primitif 2021 à l'équilibre avec un niveau d'investissement record de 263 M€, permettant de jouer pleinement son rôle pour atténuer les effets de la crise sur le territoire haut-garonnais, de participer à la relance de l'économie et de pérenniser les grands axes politiques du projet départemental.**

Épargne brute :

• **94 M€**

Emprunt :

• **185 M€**

Capacité de désendettement :

• **3,9 années**

# DOSSIER DE PRESSE

## SERVICE DE PRESSE

**Cécile van de Kreeke**

Responsable des relations presse

[cecile.van-de-kreeke@cd31.fr](mailto:cecile.van-de-kreeke@cd31.fr)

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

**Ariane Mélazzini-Déjean**

[ariane.melazzini@cd31.fr](mailto:ariane.melazzini@cd31.fr)

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

**Coralie Bombail**

[coralie.bombail@cd31.fr](mailto:coralie.bombail@cd31.fr)

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

**Fabienne Pascaud**

[fabienne.pascaud@cd31.fr](mailto:fabienne.pascaud@cd31.fr)

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

**HAUTE-GARONNE.FR**